

Avis d'appel d'offre



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

- 1. Identification du pouvoir adjudicateur :** Commune.
- 2. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Colmar - Direction de l'Architecture - Service Maintenance - Hôtel-de-Ville 1, place de la Mairie - BP 50528 - 68021 COLMAR CEDEX.
- 3. Objet du marché :** Remplacement du revêtement de sol sportif du gymnase Pfeffel.
- 4. Lieu d'exécution :** 12, rue de la Bagatelle à Colmar.
- 5. Les variantes ne sont pas autorisées.**
- 6. Division en lots :** non.
- 7. Délai prévisionnel d'exécution :** Travaux à réaliser en août 2017.
- 8. Conditions relatives au marché :**
 - 8.1. Cautions et garanties exigées :** il est prévu une retenue de garantie de 5 % du montant du marché, augmenté le cas échéant du montant des avenants. Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande. Le cautionnement et le solidaire n'est pas autorisé.
 - 8.2. Modalités essentielles de financement et de paiement :** Financement par ressources propres. Paiement par virement dans le délai maximum de 30 jours. Application des articles 109 à 132 du décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
 - 8.3. Conditions générales de participation : chaque candidat devra fournir :**
 - Lettre de candidature (DC1) et habilitation du mandataire par ses cotraitants, complétée,
 - Déclaration du candidat (DC2), complétée notamment avec le chiffre d'affaires global des trois derniers exercices disponibles.
 - 8.4. Les DC1 et DC2 sont téléchargeables avec le dossier de consultation :**
 - Déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement,
 - Présentation d'une liste de travaux similaires exécutés au cours des cinq dernières années (année, montant, bénéficiaire),
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement dont l'entreprise dispose pour la réalisation du marché,
 - Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- 10. Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères mentionnés dans le règlement de consultation.
- 11. Type de procédure :** Procédure adaptée selon l'article 27 du décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- 12. Conditions de délai :**
- 12.1. Date limite de réception des offres :** 28 avril 2017 à 12 heures.
- 12.2. Délai de validité des offres :** cent vingt jours à compter de la date limite de réception des offres.
- 13. Autres renseignements :**
- 13.1. Renseignements :** Ville de Colmar - Direction de l'Architecture - Service Maintenance - Tél. 03 89 20 68 66 - Fax 03 89 20 68 66 - Poste 1561 (Monsieur Wetsch Stéphane) - Courriel : stephane.wetsch@colmar.fr
- 13.2. Le dossier de consultation est téléchargeable à partir du lien « Marchés Publics » du site <http://www.colmar.fr> (colonne de gauche de la page d'accueil).**
- 13.3. Remise des candidatures et des offres par LR/AR ou dépôt contre récépissé à la Mairie de Colmar, Service de la Maintenance (bureau 302). La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est également possible via le site de téléchargement du dossier de consultation.**
- 13.4. Instance chargée des procédures de recours et après de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction du recours :** Tribunal administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix - 67000 Strasbourg - Tél. 03 88 21 23 23 - Fax 03 88 36 44 66. Mail : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
- 14. Date d'envoi de l'avis à la publication :** 31 mars 2017.

AVIS RÉSUMÉ DE MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse du Maître d'ouvrage : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA RÉGION DE GUEBWIILLER - 1, rue des Maigré-Nous - BP 80114 - 68502 GUEBWIILLER CEDEX

Objet du marché : Aménagement de la Zone Artisanale à Soultz

Type de marché : Travaux

Description synthétique : Le projet de création de la ZA prévoit la création de 21 parcelles de 8 à 15 ares, viabilisées et accessibles pour les poids lourds.

Personne à contacter : Monsieur Emmanuel GROSS - Tél. : 03 89 62 12 34 - Fax : 03 89 62 12 20 Courriel : infos@cc-guebwiller.fr

Consultation du texte complet de l'avis : Dossier complet téléchargeable librement sur www.kleokon.com

Date limite de remise des offres : 24 avril 2017 à 16 heures

Date d'envoi à la publication : 31 mars 2017

809016200

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Personne publique : Ville de Mulhouse - BP10020 - 68948 Mulhouse Cedex 9

Objet : Mise en sécurité incendie et accessibilité de l'école élémentaire Wolf Lot 04 - Electricité

Type de procédure : Procédure adaptée (article 27)

Caractéristiques principales : Marché ordinaire - Variantes non autorisées - 1 option prévue.

Date prévisionnelle des prestations : 10 juillet 2016

Critères d'attribution : Prix (60 %) - Caractéristiques opérationnelles (20 %) - Délai d'exécution (15 %) - Organisation chantier (5 %)

Obtention du dossier de consultation : Ville de Mulhouse - Téléchargement sur <http://www.alsacemarchespublics.eu> (réf : 1750021)

Date limite et lieu de réception des offres : Le 27/04/2017 à 11 h 30, au service Commande Publique (0802) - Entrée A - 2^{ème} étage - Bureau 224 (adresse de la personne publique) ou transmission électronique à <http://www.alsacemarchespublics.eu> (réf : 1750021)

Date d'envoi de l'avis : 31/03/2017

809115900

Vie des Sociétés

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

FAB ETUDES
EURL au capital de 100 €
4, rue du Kaeferkopf - 68770 Ammerschwihr
S11085406 RCS 68770 RCS COLMAR
Aux termes de l'AGE en date du 29 mars 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 41, Grand-rue - Kientzheim, 68240 Kayersberg.
Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.

809095000

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restaurant à enseigne « McDonald's » situé 54/56, rue du Sauvage 68100 Mulhouse, à effet du 13/12/2009, entre la société McDonald's France (siège social : 1, rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt, 722 003 936 RCS VERSAILLES) et Monsieur Roland TEXIDO, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société M2 SA (siège social : 54/56, rue du Sauvage 68100 Mulhouse, 353 012 016 RCS MULHOUSE) ayant pris fin le 31/03/2016 au soir, un contrat a été consenti à effet du 1^{er}/04/2016, entre la société McDonald's France et Monsieur Thierry GANIOLE, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société M2 SA, pour une durée courant du 1^{er}/04/2016 au 12/12/2029.

Pour avis
808915200

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restaurant à enseigne « McDonald's » situé Rue de Richwiller 68260 Kingersheim, à effet du 20 octobre 2013, entre la société McDonald's France (siège social : 1 rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt, 722003 936 RCS VERSAILLES)

et Monsieur Roland TEXIDO, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société M4 (siège social : 161 rue de Richwiller 68260 Kingersheim, 392 171 443 RCS MULHOUSE) ayant pris fin le 31 mars 2016 au soir, un contrat a été consenti à effet du 1^{er} avril 2016, entre la société McDonald's France et Monsieur Thierry GANIOLE, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société M4, pour une durée courant du 1^{er} avril 2016 au 19 octobre 2033.

Pour avis
808928000

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restaurant à enseigne « McDonald's » situé Impasse de l'Aérodrome 68170 Rixheim, à effet du 31 janvier 2012, entre la société McDonald's France (siège social : 1 rue Gustave Eiffel 78280 Guyancourt, 722 003 936 RCS VERSAILLES)

et Monsieur Roland TEXIDO, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société B 612 (siège social : Impasse de l'Aérodrome 68170 Rixheim, immatriculée sous le n° 535 228704 RCS Mulhouse) ayant pris fin le 31 mars 2016 au soir, un contrat a été consenti à effet du 1^{er} avril 2016, entre la société McDonald's France et Monsieur Thierry GANIOLE, lequel a été transféré le même jour par avenant à la société B 612, pour une durée courant du 1^{er} avril 2016 au 30 janvier 2032.

Pour avis
808941200

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date à PFASTATT du 1^{er} avril 2017 a été constituée une EURL nommée :

CONNECTIG

Objet : Tuyauterie, chaudronnerie

Capital : 500 €
Siège social : 37 rue des Petits-Champs, 68120 PfaffattDurée : 99 ans
Gérance : M. SLAWOMIR ANTONI RYTEL, 37 rue des Petits-Champs, 68120 Pfaffatt.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.

809054100

Tribunaux

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

Tribunal de Grande Instance de Colmar
Chambre Commerciale

RG 17/138 - LJS 17/81

Jugement du 21 mars 2017, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée du 21 mars 2017, prise en la personne de Maître David KOCH et Maître Julie LEVY, demeurant 11, avenue de Fribourg à 68000 COLMAR.

La cessation immédiate de l'activité a été ordonnée. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ou via le portail www.crediteurs-services.com dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement d'ouverture au BODACC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Colmar, le 24 mars 2017

Date de cessation des paiements fixée provisoirement au 15 janvier 2017. Liquidateur : SELAS KOCH & ASSOCIES, prise en la personne de Maître David KOCH et Maître Julie LEVY, demeurant 11, avenue de Fribourg à 68000 COLMAR.

La cessation immédiate de l'activité a été ordonnée. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du liquidateur ou via le portail www.crediteurs-services.com dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement d'ouverture au BODACC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Colmar, le 24 mars 2017

Le Greffier
808919000

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Tribunal de Grande Instance de Colmar
Chambre Commerciale

RG 17/154 - RJ 17/86

Jugement du 21 mars 2017 ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

S.A.S ALSACE CLINIQUE MULTIMEDIA, 27, rue Kieber - 68000 COLMAR.

Activité : commerce de détail de téléphones portables ainsi que d'accessoires de téléphonie mobile et de matériel de télécommunication.

Représenté par Monsieur Jean-Charles BOHN.

RCS COLMAR n° 813 262 368 / 158471

Etablissement secondaire : RCS STRASBOURG

- OUVRE une période d'observation de six mois jusqu'au 21 septembre 2017 date de cessation des paiements fixée provisoirement au 1^{er} août 2016.

Administrateur judiciaire : la SELAS MULHAUPT & MASCHI, prise en la personne de Maître MASCHI, demeurant 4, place des Martyrs-de-la-Résistance 68000 COLMAR (mission : assistance).

Mandataire Judiciaire : la SELAS KOCH & Associés, prise en la personne de Maître David KOCH et de Maître Julie LEVY, demeurant 11, avenue de Fribourg à 68000 COLMAR.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire susnommé dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement d'ouverture au BODACC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Colmar, le 24 mars 2017

Le Greffier
808919400

Avis divers



Maître Magali MULHAUPT
Notaire
8 Place de la Gare - 68000 COLMAR
Tél : 03 89 20 69 20 - Fax : 03 89 23 03 00

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR (68000), le 24 janvier 2017, Monsieur Serge Roger ORY et Madame Annick Chantal DUSSEL, demeurant ensemble à COLMAR (68000) 134, route d'Ingersheim, actuellement mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Albert REMOND, alors notaire à COLMAR (68000), le 20 juin 1977, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR (68000) 8, Place de la Gare.

En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de grande instance.

POUR AVIS ET MENTION
M^{me} Magali MULHAUPT

808928000

Confiez vos publications légales et judiciaires aux DNA,
un journal de grande diffusion

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : Commune d'OSTHEIM - rue des Ecoles - 68150 OSTHEIM
Tél. 03 89 47 91 46 - Fax 03 89 49 02 90 - Mail : mairie-ostheim@wanadoo.fr

OBJET DU MARCHÉ : Aménagement des abords des ateliers municipaux.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES : LOT V RD :
- Base de chaussée GB (8 cm) : 1 650 m²
- Enrobés : 310 T
- Bordures et pavés béton : 120 ml.

DELAI D'EXECUTION :
Période de préparation : 2^e quinzaine du mois de mai 2015.
Lot VRD : 1,5 mois y compris période de préparation.

PROCÉDURE DE PASSATION :
Procédure adaptée (selon article 27 du décret n° 2016-360).

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION DES MARCHÉS :
Critères annoncés dans le règlement de la consultation, à savoir :
1) Prix : 50 %
2) Technique : 50 % - apprécié en fonction du mémoire technique.

ADRESSE ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
Les offres doivent être envoyées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou déposées contre récépissé à la Mairie d'OSTHEIM avant le **vendredi 21 avril 2017 à 19 h.**

ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES PEUVENT ÊTRE OBTENUS : BEREST - 71, rue du Prunier - 68000 COLMAR - Tél. 03 89 20 30 10.

CONDITIONS ET MODE DE PAIEMENT POUR OBTENIR LES DOCUMENTS CONTRACTUELS : Les souscriptions peuvent retirer le dossier de consultation des entreprises à l'adresse suivante : e-marchespublics.com

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : 30 mars 2017.

808979000

AVIS DE MARCHÉ

Marchés de travaux

POUVOIR ADJUDICATEUR : Commune de THANNENKIRCH - 9, rue Sainte-Anne - 68590 THANNENKIRCH
Tél. 03 89 73 10 19 - Fax : 03 89 73 12 70
Courriel : mairie.thannenkirch@wanadoo.fr

MAÎTRE D'OEUVRE : Cabinet B.E.R.E.S.T - 71, rue du Prunier - BP 21227 - 68012 COLMAR Cedex

PROCÉDURE DE PASSATION : Procédure adaptée, article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

OBJET DU MARCHÉ DE TRAVAUX : Travaux d'aménagement de voirie, d'assainissement E.P., d'alimentation en eau potable, de réseaux secs de la rue de Rodern à Thannenkirch.

PRESTATIONS DIVISÉES EN LOTS OU EN TRANCHES : Oui
Il est prévu une décomposition en lots :
LOT 1 : Voirie-Assainissement E.P.-A.E.P.
LOT 2 : RESEAUX SECS

DATE PRÉVISIONNELLE DE COMMENCEMENT DES TRAVAUX : 2^e et 3^e trimestre 2017

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères annoncés dans le Règlement de la Consultation.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Le lundi 24 avril 2017 à 12 heures.

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES :
- Par pli recommandé avec avis de réception postal ou remise contre récépissé à l'adresse du pouvoir adjudicateur.

- Par voie électronique sur le profil acheteur : Association des Maires du Haut-Rhin <http://www.amhr.fr>

LES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF OU TECHNIQUE PEUVENT ÊTRE OBTENUS AUPRES DE : BEREST à COLMAR
Laetitia HIERHOLTZER - Tél. : 03 89 20 30 10

CONDITIONS ET MODE DE PAIEMENT POUR OBTENIR LE DOSSIER DE CONSULTATION : Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur le site à l'adresse suivante (défini par le pouvoir adjudicateur) : <http://www.amhr.fr> ou auprès du cabinet BEREST - 71, rue du Prunier - B.P. 21 227 - 68012 COLMAR Cedex, contre remise d'une enveloppe timbrée à l'adresse de l'entreprise. Les frais de reprographie, à la charge de l'entreprise, s'évaluent à 50 € TTC (chèque au nom de BEREST à fournir lors de la demande de dossier).

DATE D'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION : Vendredi 31 mars 2017

808959000